



**COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON**

**DELIBERATION N° 221115\_001**

**OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2022**

**L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, LE QUINZE NOVEMBRE** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2022

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 29

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants.

**Présents** : Pierre VERICEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

**Absents ayant donné procuration** : Michel NEEL à Jeanine RONGERE - Maryvonne MOUNIER à - Annie CHAPUIS - Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX à Marie-Christine BERTHOLLET - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET -

**Secrétaire élue pour la session** : Jeanine RONGERE

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire invite également l'assemblée à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 octobre 2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité, Jeanine RONGERE secrétaire de séance,
- **APPROUVE**, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 octobre 2022.

-----  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,  
Pierre VERICEL

La secrétaire de séance,  
Jeanine RONGERE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20221115-221115\_001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

Publication : 24/11/2022